



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01210027

Ancien N° régional :

Marais de Malu

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 3,40 ha

Ain BRENS

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	1	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	0	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 5

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Molard Dedon, 1219 m), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Le marais de Malu appartient aux tourbières dites alcalines. Ce type de tourbière se développe sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Il est occupé en son centre par une moliniaie (pelouse à base de Molinie bleue) fortement envahie par des ligneux. Un petit secteur de prairie à Choin est également visible. Tout autour se développent des boisements de saules. Ce site abrite plusieurs espèces végétales remarquables ; citons par exemple la Fougère des marais. Cette fougère, considérée comme en régression à l'échelle nationale, est encore bien représentée en région Rhône-Alpes. La faune présente aussi un certain intérêt. Les libellules, en particulier, sont bien représentés avec des demoiselles telles que l'Agrion délicat.

Milieus naturels

37.31 PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
44.911 BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESOEUTROPHES

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Saule rampant *Salix repens L.*
Fougère des marais *Thelypteris palustris Schott*

Faune invertébrée

Libellules

Agrion délicat

Ceriagrion tenellum

Bibliographie

Pas de données disponibles



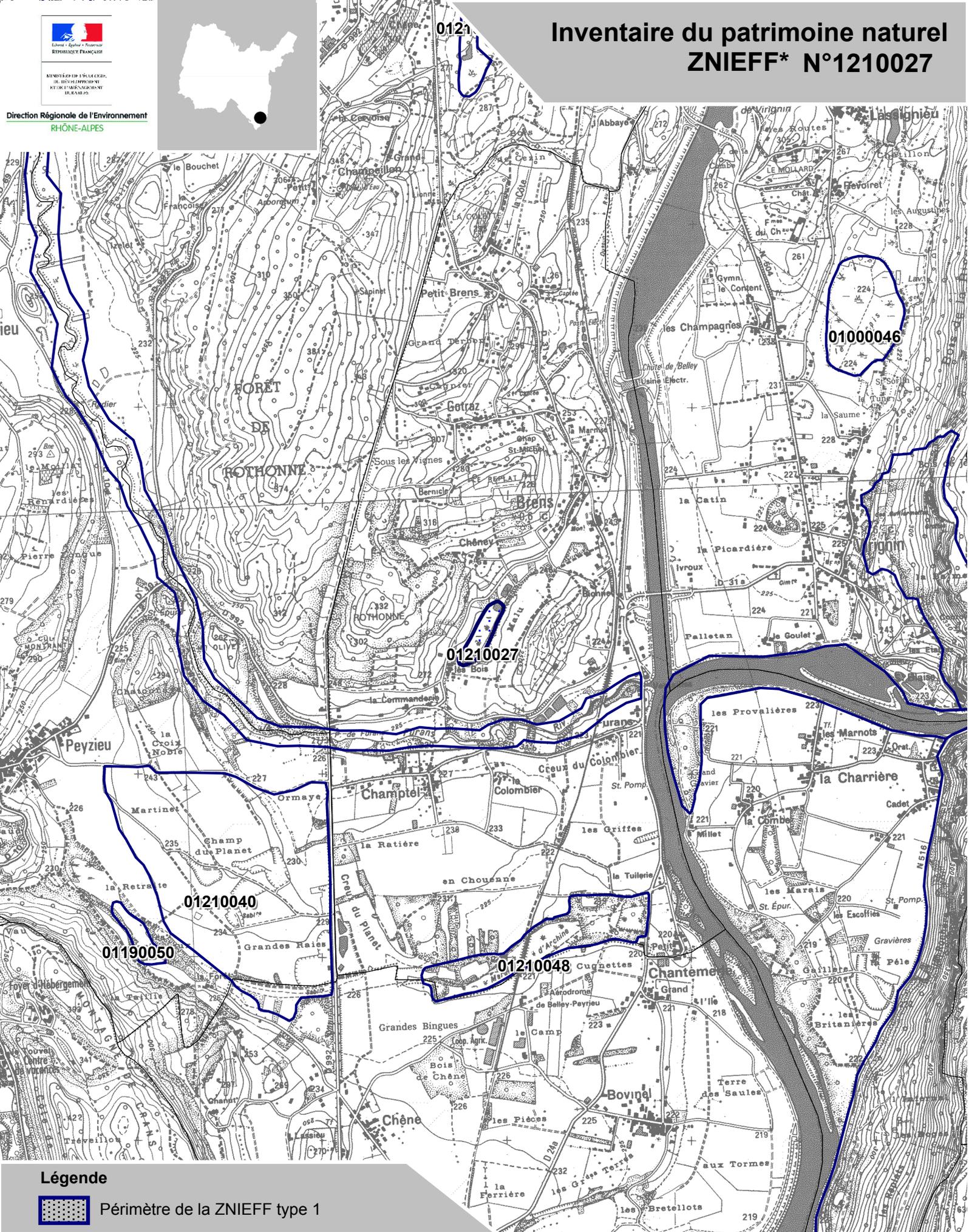
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1210027



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)